

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 26 / décembre 2015 / Campagne 2015/16 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En €/t	novembre 2015		novembre 2014	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	142	155	130	156
Blé dur	249	273	214	335
Orge mouture	127	138	118	140
OBH*	138	140	128	143
OBP**	163	162	147	172

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

* OBH : orges brassicoles d'hiver

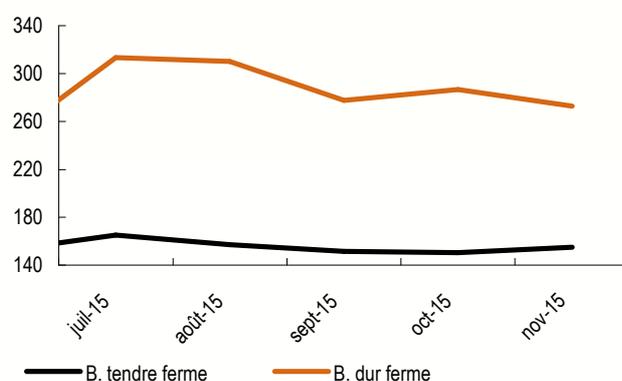
** OBP : orges brassicoles de printemps

Comme en octobre, les évolutions des prix à la production des céréales ont été marginales en novembre, à l'exception une fois encore de ceux du blé dur : en acompte et en achat ferme, les prix du blé dur ont perdu respectivement 10 et 14 euros.

Le mois dernier, les prix d'achat de toutes les espèces enquêtées étaient supérieurs à ceux offerts un an auparavant, tant en acompte qu'en achat ferme. Ce n'est plus le cas en novembre. En effet, si tous les prix d'acompte conservent encore d'un bonus, les prix d'achat ferme du blé dur et des orges brassicoles de printemps sont à présent en deçà de ceux conclus il y a un an (de respectivement -19 % et -5 %). De plus, les prix d'achat ferme du blé tendre, des orges fourragères, des orges brassicoles d'hiver et du triticale affichent une quasi parité avec leurs niveaux de novembre 2014. Seuls le maïs et l'avoine conservent des bonus significatifs.

Sur l'ensemble des espèces enquêtées, l'acompte a représenté en moyenne 45 % des transactions, avec un minimum de 8 % pour le triticale.

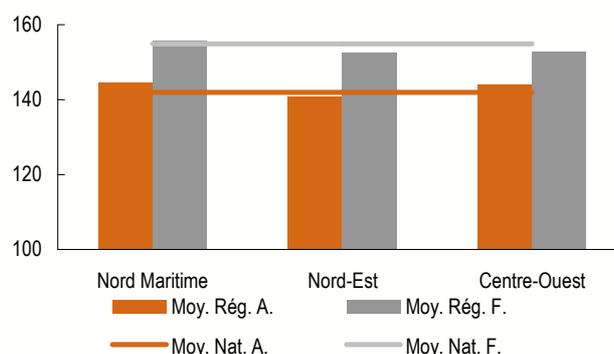
Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Blé tendre

A l'échelle nationale, le prix du blé tendre gagne quelques euros. Il s'établit à 155 €/t en achat ferme, modalité qui a rassemblé 79 % des transactions. Les déclinaisons régionales demeurent extrêmement homogènes avec un différentiel de prix maximum entre les regroupements de seulement 3 euros. Le prix d'acompte moyen national, pratiquement inchangé sur le mois à 142 €/t, est également très représentatif des situations régionales, le différentiel de prix maximum entre deux zones interrégionales ne dépassant pas 4 euros.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



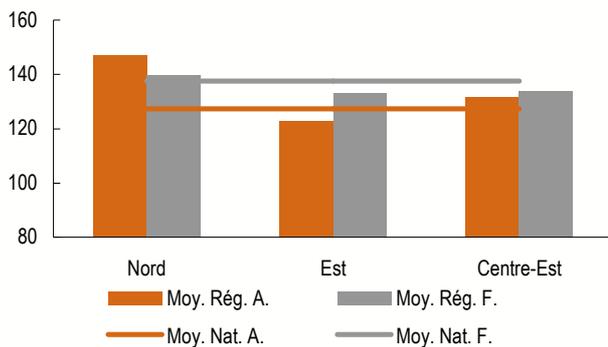
Source : enquête prix payés aux producteurs

Blé dur

L'évolution baissière des prix du blé dur tranche avec celle observée il y a un an. En effet, en novembre 2014, la tendance était haussière pour les céréales et en particulier pour le blé dur qui avait profité d'une augmentation exceptionnelle (+ 56 euros sur le prix ferme). En conséquence, alors que le prix d'achat ferme du blé dur bénéficiait encore d'une légère avance le mois dernier, il accuse à présent une décote de plus de 60 euros, la plus forte parmi les céréales enquêtées. En revanche, le prix d'acompte du blé dur conserve un bonus pratiquement inchangé de 36 euros. L'acompte a progressé, concernant 21 % des transactions (+8 points).

Orges

Orge mouture : prix payés aux producteurs en €/t

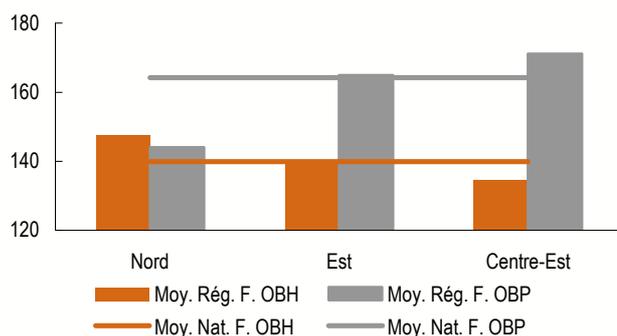


Source : enquête prix payés aux producteurs

Sur les prix des orges, tant en acompte qu'en achat ferme, seules quelques corrections marginales ont été observées en novembre.

L'achat d'acompte conserve une part importante en orges brassicoles ; il représente 57 % des transactions en variétés d'hiver et 49 % en variétés de printemps. De plus, la part de l'acompte a encore progressé en orges fourragères, comptant pour 26 % des achats de novembre (+6 points).

Orge brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Maïs

Le démarrage de la récolte de maïs avait suscité une forte progression de l'achat d'acompte par les collecteurs en octobre. En novembre, la part des achats réalisés en modalité d'acompte recule de 6 points à 59 %, ce qui reste le taux le plus élevé parmi les espèces enquêtées.

Le prix d'acompte profite d'une nouvelle réévaluation de 5 euros qui lui permet de maintenir une avance de 15 euros sur le prix offert il y a un an. En moyenne, une tonne de maïs s'échange contre 131 euros en acompte. Pour le solde des transactions conclues en modalité ferme, le prix moyen est inchangé pour le 3^{ème} mois consécutif à 146 €/t, soit 22 euros de plus qu'en novembre 2014.

En €/t	novembre 2015		novembre 2014	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	131	146	116	124
Avoine	122	136	100	116
Triticale	125	132	118	129

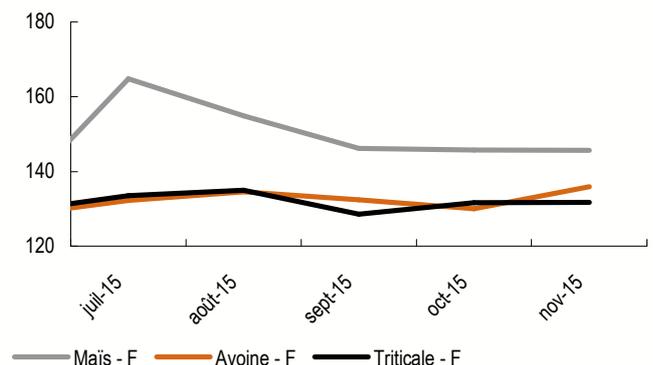
Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Avoine et triticale

Les prix d'acompte et ferme du triticale n'ont que peu varié depuis le début de cette campagne : l'amplitude des prix se tient dans un intervalle de 6 euros. C'est encore le cas en novembre avec des évolutions marginales. La proportion des achats de triticale réalisés en modalité d'acompte est également inchangée sur le mois, à 8 % : le triticale reste la céréale pour laquelle le recours à l'achat ferme est le plus fréquent.

Après le triticale, c'est l'avoine qui rassemble la plus large proportion d'achats fermes : 87 %, en augmentation de 7 points sur le mois. Son prix d'achat ferme profite d'une réévaluation de 6 euros sur le mois, à 136 €/t. Avec le maïs ; l'avoine est la seule céréale à bénéficier encore d'un bonus significatif par rapport aux prix offerts il y a un an.

Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr - Impression : atelier d'impression de l'Arboretum / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.